



Chère compatriote, Cher compatriote,

Les sujets économiques et sociaux comptent aussi parmi les préoccupations des Français de l'étranger. De nombreux compatriotes ont choisi de s'installer dans un des pays de la 7ème circonscription des Français de l'étranger pour y créer leur propre entreprise ou pour travailler dans des entreprises françaises qui se développent à l'international. Certains peuvent être confrontés à des difficultés par exemple pour s'installer, au moment de leur retour en France ou de la liquidation de leurs droits à pension.

Pour une entreprise française qui exporte, il y en a deux italiennes et quatre allemandes. Les deux tiers du commerce extérieur de la France se fait au sein de l'U.E. Si le partenariat entre Business France et les Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger va dans le bon sens, on constate encore trop de redondance, voire de concurrence entre les acteurs. Il faut donc repenser la relation entre l'agence qui est un établissement public et les CCI françaises à l'International qui sont des associations indépendantes de droit local et autofinancées à 97%. 1500 collaborateurs et 85 implantations pour Business France, presque 1000 collaborateurs permanents (souvent biculturels) dans 83 pays pour les CCI France International, ces deux réseaux constituent un atout considérable mais ne sont pas assez coordonnés. La création d'un guichet unique regroupant les deux réseaux permettrait de simplifier l'accès à l'information, d'améliorer la lisibilité des dispositifs d'aide au développement des entreprises, de simplifier les démarches et de réduire les coûts.

Combien de milliers de créateurs d'entreprise français ont préféré quitter la France pour développer leur start-up? Ces Français qui ont réussi à l'étranger, nous devons tout faire pour qu'ils aient envie de créer des emplois en France. Il est donc urgent de définir un cadre fiscal incitatif pour ceux qui prennent des risques et veulent faire avancer la France.

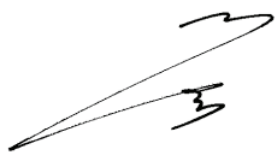
Nous devons par ailleurs adapter notre système de protection sociale à la réalité des Français expatriés. La complexité administrative joue en leur défaveur du fait de leur éloignement et des situations spécifiques dans lesquelles ils se trouvent.

Parmi les pistes d'amélioration, nous concentrerons notre action sur la prise en charge automatique des Français de l'étranger rentrant en France au titre de la Couverture maladie universelle sur présentation de pièces justificatives de leur consulat d'origine, sur la poursuite de l'interconnexion des régimes de retraite pour coordonner le calcul et le versement des pensions de nos compatriotes ayant eu des carrières alternées sur plusieurs pays européens, et sur la simplification de l'octroi des certificats de vie. Les consulats doivent par ailleurs retrouver des moyens d'actions pour accompagner nos compatriotes en situation de handicap et pour suivre les anciens combattants.

S'agissant enfin des lycéens et étudiants français à l'étranger qui souhaitent poursuivre leur formation en France, il convient de supprimer pour eux les quotas dans les universités, et mettre en place une alternative à la convention de stage.

Je vous prie d'agréer, Chère compatriote, Cher compatriote, l'expression de mes sentiments cordiaux.

Philippe Gustin



Vous pouvez retrouver toutes ces informations ainsi que les dates de mes déplacements et mon programme sur le site www.philippegustin.eu et me joindre sous philippegustin2017@outlook.com